

Notes sur le passé des Piguet-dessous

Autor(en): **Golay, P.-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-25136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTES SUR LE PASSÉ DES PIGUET-DESSOUS

(Suite. — Voir N° de septembre 1923.)

II.

A une époque qu'on peut fixer aux environs de 1570, *Claude Gaula, dit Besson* possédait des terres au *Marais-Longet*. On nommait ainsi les prés tourbeux qui avoisinent la Halte de Chez le Maître et le Pré-Rond.

Il y bâtit une maison qui fut le commencement du *Hameau des Golay*, hameau qui comprenait les maisons *Chez l'Evaz* et celles dites *Vers chez le Grand-Eugène*.

Qu'on nous permette ici de dire notre opinion sur l'origine de cette famille. Après une étude attentive et impartiale de ce sujet, on est forcé de reconnaître que l'hypothèse émise naguère, qui la ferait venir du Comté de Neuchâtel, ne repose sur aucun fait certain.

Un document de 1550 nous apprend, par contre, que cette année-là, « Claude Lugrin, dit Gaula », était gouverneur et syndic de la Communauté du Lieu.

On ne trouve, ni à cette époque, ni antérieurement, aucune trace de Gaulaz ou Golay au Lieu ou à l'Abbaye.

Encore moins au Chenit, qui n'était guère alors qu'une vaste forêt.

Par contre, en 1570, nous voyons figurer sur le Mémoire Constitutif de la Commune de l'Abbaye « Pierre Besson, autrement « Lugrin ». Or, ce *Besson* est appelé *Gaula* dans d'autres documents, notamment le *Terrier* de 1600. L'on n'a pas oublié non plus que Claude Gaula s'appelait aussi *Besson*.

N'est-il pas naturel d'en inférer que ces deux *Bessons* étaient frères jumeaux (du patois *besson* = jumeau) ? On

les nommait tantôt *Besson*, qui était leur surnom, tantôt *Gaula* qui était celui de leur père, et tantôt *Lugrin* qui était leur nom véritable.

On a simplement pris le surnom de *Gaula*¹ pour un nom de famille, comme cela arrivait fréquemment à cette époque; et l'on peut avec certitude se ranger à l'opinion déjà émise par Lucien Reymond, que les familles Golaz et Golay sont issues de celle des Lugrin, qui, elle-même, figure sur les plus anciens documents de la Communauté du Lieu.

A peu près en même temps que Claude Gaula, Michel Gaula, qui était très probablement son frère, se rendit acquéreur d'un mas de terre *Es Méon, soit Rocheret* où ses deux fils Jehan et Abraham possédaient deux maisons en 1600.

C'est vers 1630 que l'on commença, au Chenit, à prononcer Gaulay. Il fut même un temps, aux environs de 1750, où l'on prononçait *Gaulain*.

Le fils et successeur de Claude Gaula, se nommait Jehan. Il continua l'exploitation de son père, de même que son fils Pierre qui lui succéda vers 1630.

Trois autres de ses fils, soit Abraham, David et Anthoine, s'établirent au Bas du Chenit. Ils avaient repris un territoire acquis par leur père et leur oncle Pierre Lecoultre, associés à Stephan Doxat, banneret d'Yverdon.

Ce territoire comprenait les montagnes actuelles de la *Commune de Bise*, de *Meséry*, de la *Combette*, le *Pré-Derrière* et le *Chalet Déroché*. (Cette dernière propriété, qui a été réunie à la 10^{me} série du Risoux, s'appelait alors le *Pré-Derrière*. Le Pré-Derrière actuel faisait partie de la montagne de Mésery.)

¹ Du verbe patois *Gaulâ* qui signifie *mouiller* : *Gaula* = Mouille ; c'est le nom des prés qui bordent le ruisseau de la *Vulpillère* au Lieu.

Abraham Golay et ses frères possédaient encore la partie de bise des *Cent-Poses*, sous le nom de *Chalet du Risoud*.

Ils furent maintes fois en butte aux incursions des Bourguignons, qui leur brûlèrent un chalet et leur enlevèrent vingt génisses, qu'ils conduisirent à Mouthe.

Le Gouvernement de Berne dut intervenir pour remettre les choses en ordre (1634) ¹.

Les descendants de ces trois frères se partagèrent ce grand domaine, et suivant la version de H. Golay, dès 1700, leurs familles ont disparu de la contrée.

Nous avons vu que Pierre Golay avait repris le bien de son père au Marais-Longet, soit le *Hameau des Golay*. Son fils Abram Golay, juge, bâtit une maison derrière la Côte, qui prit le nom de *Crêt chez le Juge*, et, plus tard, celui de *Chez le Chirurgien*.

Son frère, Jean-Baptiste Golay, resta devant la Côte. Il eut pour fils David, Daniel et Jean-Baptiste II.

Daniel vint habiter aux Piguët-Dessous, où il reprit la moitié du bien de ces Nicoulaz que nous avons vu succéder entre 1600 et 1610 à Guillaume et Abraham Piguët.

Sur un plan de 1711, pas très soigné, du reste ², cette maison est placée à bise et *au-dessous* de celles des Piguët. Cependant, il n'y a aucun doute que c'était la maison actuelle du syndic Eugène Golay, avec une partie de celle de Henri-Gustave Aubert.

Abraham Golay, juge, son neveu Daniel, Abraham Nicoulaz, Jaques RoCHAT et Pierre Meylan achetèrent, en 1687, la

¹ L'une des raisons des habitants du Chenit, dans leur supplique à LL. EE. pour être autorisés à bâtir leur première église est, qu'étant obligés d'aller assister au culte public à deux lieues et plus de leurs habitations, celles-ci « étant cependant tout-proche des » Bourguignons, dont il pourroit arriver grand désavantage et détri-
« ment tant par volerie que pillerie et aultrement, même, avec les pro-
« pres armes des dits du Chenit, leur venir, à tous couper la gorge
« au Temple du Lieu ». (*Recueil de Pierre Lecoultre*, 1610.)

² Par Th. Valloton, arpenteur de LL. EE.

Montagne du Brassus, appartenant à nobles Varro et Chabrey, seigneurs du Brassus.

Elle comprenait les pâturages actuels de la *Meylande* et de la *Lande dessus et dessous*, la *Pièce du Moulin*, la *Ministre* et les *Mollards*. Cette dernière propriété en fut détachée en 1695.

L'acte, propriété de H.-G. Aubert, porte que « les acqui- » siteurs ne pourront empescher nobles Varro de tirer mines » de fer de dicte montagne ». Cela prouve que, encore à cette époque, les forges du Brassus employaient du minerais de la contrée.

Qui était Abel Gaulaz, qui vint habiter au Bas du Chenit vers 1630 ?

Hector Golay le donne pour un fils d'un nommé Jean, frère de Claude Gaula et qui, comme ce dernier portait le surnom de *Besson*. Il se serait fixé au Sentier vers 1590.

Cependant, ce Jean Gaula ne figure pas sur le Registre des Censes de 1600, registre où sont portés tous les propriétaires, ou *abergataires* de La Vallée.

On n'y voit pas figurer non plus ses héritiers au cas où il fût mort.

Il ne faisait pas partie des trente-deux associés pour la construction du moulin en 1595.

Il n'est pas nommé comme ayant contribué à l'érection du premier temple du Sentier.

Il y avait à cette époque deux habitants du Chenit portant ce nom : Jehan Gaula, *l'Aîné*, fils de Claude, dit *Besson*, habitant le Marais-Longet et Jehan Gaula, fils de Michel, habitant *Es Méon*, soit *Rocheret* et appelé *le Jeune*.

On a remarqué que Jehan Gaula l'aîné portait comme son père le surnom de *Besson*. Or, si Abel Gaulaz est né en 1570, comme l'indique H. Golay, il ne pouvait être le fils de Jean le Besson qui n'avait guère alors que dix ou

quinze ans ! Il était plutôt son frère, ou peut-être le fils de Michel Gaula du Rocheray.

Quoiqu'il en soit, Abel Gaulaz, venant du Crêt chez la Veuve (Vuarraz) vint se fixer au Bas du Chenit vers 1630, où il mourut en 1668, à l'âge de 98 ans.

Son fils David mourut presque aussi vieux que son père, en 1716, âgé de 97 ans ¹.

David Golay eut pour fils :

1. Daniel, l'Assesseur, chef de la famille dite *Chez Danion Gaulain*.
2. Abel, deuxième du nom, père de Daniel et grand-père de Pierre-Moïse, chef de la famille *Chez Pierre-Moïset*.
3. Abraham, dit *l'Héritier*, chef de la famille de ce nom.
4. David, père de Benjamin Golay, chef de la famille dite *Chez Benjamin*.

Abraham Golay, dit *l'Héritier* vint aux Piguet-Dessous en 1734. Il avait épousé Suzanne, fille de Daniel Golay, fils de Jean-Baptiste.

Daniel Golay, n'ayant pas laissé de postérité mâle, il s'en suivit un procès, entre la dite Suzanne et ses deux sœurs. A la suite de ce procès, Abraham Golay devint propriétaire du domaine, de la montagne et de la maison de son beau-père, moyennant indemnité à ses belles-sœurs.

¹ D'après H. Golay.

L'auteur rappelle ici que ne connaissant pas les documents sur lesquels H. Golay s'est fondé pour établir les origines de sa famille, il ne peut que constater que ces données sont en fréquent désaccord avec ce que l'on connaît des commencements de la colonisation du Chenit.

Le territoire qu'il dit avoir été occupé vers 1630 par Abel Gaulaz fut précisément acheté en 1632 par Abraham Golay et ses fils : soit depuis les Amburnex à la rivière de l'Orbe. Les vendeurs sont les frères Jonas et Jaques Piguet. C'est pourquoi, jusqu'à preuve du contraire, l'auteur serait porté à tenir Abel Gaulaz pour un fils d'Abraham Gaulay, mais, n'en pouvant pour le moment fournir la preuve, il a préféré, pour ce qui concerne cette famille, reproduire la version d'un de ses membres.

C'est à cause de cette circonstance qu'on lui donna le surnom d'*Héritier*.

Il eut trois fils : Abram, Daniel et Benjamin.

Daniel, dit *le Méchant*, alla s'établir à Genève.

Abram et Benjamin agrandirent et modifièrent la maison paternelle (1745).

Ils possédaient, encore, en 1750, une maison avec un domaine et un pâturage au Bas du Chenit, provenant de leur grand-père David Golay.

Ce pâturage devait être d'une certaine importance, car il se louait, en 1765, pour la somme de 400 florins. (C'était probablement le Grand-Mollard.)

Abram, qui était assesseur consistorial, reprit, un peu plus tard, la part de son frère Benjamin.

Celui-ci acheta une maison *Vers chez le Maître* et il mourut sans postérité en 1795.

Secrétaire communal, recteur de la Bourse des Pauvres, gouverneur de l'Honorable confrérie de la St Jacques, intelligent et instruit, Benjamin Golay a tenu, pendant près de cinquante ans, une grande place dans l'administration de notre commune.

Il fut au nombre des premiers horlogers de La Vallée, ayant fait un apprentissage à Vandœuvres près Genève, en 1750.

Dans ses *Traditions et documents*, H. Golay nous parle d'un autre « oncle Benjamin » contemporain du secrétaire, vieux garçon ou veuf sans enfants qui habitait une chambre de la maison des Piguet-Dessous.

Il faisait, dit-il, les ornements et inscriptions que l'on voit encore sur les poutres de certaines maisons.

Nous n'avons pas retrouvé de traces de cet autre Benjamin dans les notes journalières de la famille chez l'Héritier.

Il s'agit certainement d'un dédoublement du souvenir du

secrétaire Golay, qui, veuf pour la seconde fois et perclus de rhumatismes, vint finir ses jours aux Piguet-Dessous.

Ses qualités d'ornementiste n'étonnent nullement celui qui a eu sous les yeux ses pages calligraphiques et les enjolivures de ses registres et son arrière petit-neveu lui-même avait largement hérité de ces dons.

Cette confusion s'explique par le fait que H. Golay n'a eu en mains qu'une partie des papiers de sa famille. C'est pour cette même raison qu'il ignore de quelle façon celle-ci est devenue propriétaire de la Pièce chez l'Héritier.

Il nous apprend, par contre, que le second mariage de B. Golay donna lieu à un charivari de la part de ses ennemis politiques et que ce souvenir remplit d'amertume les dernières années du brave secrétaire.

Abram-Elisée Piguet succéda à son père, l'Assesseur, aux Piguet-Dessous. Il fut appelé de bonne heure à remplir des fonctions publiques : Juge, conseiller et plus tard garde-chef, il s'efforça de contribuer au relèvement de notre commune, ruinée par des procès et une administration inintelligente.

Il était charpentier de son métier. Il s'occupa aussi du commerce de bois et exploita lui-même sa montagne du Brassus.

Son fils Abram-Daniel fut également municipal, de même que son petit-fils Ami-Elisée, père du syndic Eugène Golay.

Ainsi, dans cette famille, s'est maintenu, comme une tradition, le dévouement à la chose publique.

Voici comme on peut établir sa généalogie :

- 1° Claude Lugrin dit *Gaula*, gouverneur du Lieu en 1550.
- 2° Claude Gaula, établi au Chenit vers 1570.
- 3° Abel Gaulaz, mort au Bas du Chenit en 1668.

- 4° David Gaulay, mort au Bas du Chenit en 1716.
- 5° Abraham Golay, l'*Héritier*, né en 1668, mort en 1736.
- 6° Abram Golay, l'Assesseur, né en 1711, mort en 1797.
- 7° Abram-Elisée Golay, garde-chef, né en 1739, mort en 1809.
- 8° Henry Golay, né en 1770, mort en 1813.
- 9° Ami-Elisée Golay, père de Eugène Golay, syndic et de H. Golay, greffier.

Nous avons laissé Jean-Baptiste Golay II et son frère David au Hameau des Golay.

On les appelait *Chez l'Evaz*, probablement du nom de leur mère.

David demeura dans la maison paternelle et Jean-Baptiste bâtit, en 1710, la maison dite *Chez le Conseiller*, aux Piguet-Dessous. Il fut le père de Moïse Golay dit Moïset, chef de la famille de ce nom.

Généalogie de la famille *Chez Moïset* :

Les papiers de cette famille étant en grande partie détruits, nous ne pouvons fournir que quelques dates.

- 1° Claude Lugin, dit *Gaula*, gouv. du Lieu, en 1550.
- 2° Claude Gaula, dit Besson, établi au Chenit vers 1570.
- 3° Jehan Gaula, vivant en 1610
- 4° Pierre Gaulay, vivant en 1630
- 5° Jean-Baptiste Golay I, mort avant 1680
- 6° Jean-Baptiste Golay II (Piguet-Dessous).
- 7° Moïse Golay, dit Moïset (Maison Benoit).
- 8° Joseph Golay
- 9° Timothée Golay
- 10° Georges et Ami Golay
- 11° Jules-Ami et Henri Golay (Brassus).

(*A suivre.*)

P.-A. GOLAY.